

Le réseau CTRL s'adapte aux mesures gouvernementales à partir du 11 mai

Le gouvernement a présenté le 28 avril dernier les grands axes du plan de déconfinement à compter du 11 mai prochain. En application de ce plan, l'offre de transports proposée par le réseau CTRL va s'adapter et monter progressivement en puissance.

Dès lundi 11 mai, date du déconfinement progressif en France, l'offre de service du réseau de transport collectif de Lorient Agglomération proposée par le réseau CTRL sera rétablie aux deux tiers. Toutes les lignes régulières (bus et bateaux) reprendront leur service jusqu'à 20h30.

Les établissements scolaires ouverts pour les élèves primaires seront desservis par les lignes de proximité habituelles à partir du 12 mai, et les autres établissements seront desservis au fur et à mesure de leur ouverture. Lorient Agglomération et le réseau CTRL seront particulièrement vigilants pour ne pas laisser sans solution des scolaires (primaires et/ou collégiens) aux arrêts et mettront si possible des moyens exceptionnels pour résoudre les situations au cas par cas. Pour le transport scolaire, la difficulté est d'identifier au plus près les besoins puisque les établissements ne sont pas en mesure de garantir leur ouverture à ce jour.

Le service Transport à la Demande pour le personnel soignant est maintenu pendant le déconfinement progressif. Concernant le transport des personnes à mobilité réduite, il sera limité à une personne par véhicule et une priorité sera accordée aux salariés et aux déplacements contraints notamment médicaux.

Les bus et les bateaux seront aménagés et équipés pour répondre aux exigences exprimées par le gouvernement. Pour la sécurité des voyageurs, des cloisons de protections entre les conducteurs et les voyageurs seront installées, un marquage au sol sera posé pour respecter la distanciation physique, les sièges qui ne pourront pas être utilisés seront dotés d'un affichage spécifique, du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition dans les bus, en complément d'un nettoyage des véhicules au virucide, effectué quotidiennement. Les principales stations feront également l'objet d'un marquage au sol.

Pour voyager sereinement et pour respecter les mesures gouvernementales, le port du masque sera obligatoire dans tous les transports collectifs. La lutte contre le Covid19 passe aussi par le respect des gestes barrières.

La boutique Transports et Déplacements située à la Gare d'Echanges dans la galerie de L'Orientis sera à nouveau accessible pour la vente de titres et le renseignement des usagers.

Cette reprise progressive et le maintien des mesures de distanciation physique, limitent cependant la capacité du réseau de transport. Lorient Agglomération incite les voyageurs qui opteront pour une autre façon de se déplacer à privilégier les modes actifs, vélo ou marche à pied quand cela est possible.

Nous nous engageons
au quotidien pour vous apporter
encore plus de sécurité



Mesures sanitaires renforcées pour la reprise des transports

- Des mesures de distanciations physiques seront mises en place dans tous les bus et bateaux
- Le port du masque sera obligatoire pour les usagers et le personnel
- Un siège sur deux sera neutralisé (condamnation matérialisée avec un affichage spécifique)
- Un marquage au sol matérialisera une distance d'un mètre
- Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition des passagers
- Les bus et les bateaux sont désinfectés quotidiennement

Les agents CTRL seront sur le terrain pour garantir le respect des règles et informer les passagers.

Information actualisée en temps réel : www.ctrl.fr ou sur l'appli mobile CTRL -Twitter #CTRLInfoTrafic

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

